



Conditions Générales de JCB Distribution

Article 1 : Champ d'application

Les présentes conditions générales (CG) régissent les relations contractuelles entre JCB Distribution et ses clients. Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CG.

Article 2 : Services proposés

JCB Distribution offre des services de distribution de matériaux publicitaires et de courrier non adressé à travers la Suisse. Les détails spécifiques sont précisés dans les contrats individuels.

Article 3 : Obligations du client

Le client est tenu de fournir des informations exactes et complètes concernant les zones de distributions et les instructions spécifiques à respecter pour la distribution.

Article 4 : Prix et conditions de paiement

Les prix sont indiqués en francs suisses (CHF), hors taxes. Les factures sont payables à l'avance sauf stipulation contraire.

Article 5 : Responsabilité de JCB Distribution

JCB Distribution s'engage à effectuer la distribution des documents dans les meilleures conditions possibles. Cependant, la responsabilité de l'entreprise ne peut être engagée en cas de force majeure ou d'événements imprévisibles échappant à son contrôle.

Article 6 : Détérioration ou destruction du matériel

JCB Distribution décline toute responsabilité en cas d'acte de vandalisme ou autres occasionnant la détérioration ou la destruction du matériel remis par le fournisseur. Ce dernier renonce à réclamer des dommages-intérêts à ce titre à l'encontre de JCB Distribution

Article 7 : Clause de non-responsabilité relative aux boîtes aux lettres

JCB Distribution n'est pas un service postal officiel (tels que La Poste Suisse) et ne garantit pas que chaque boîte aux lettres puisse être desservie. Les raisons incluent, mais ne se limitent pas à :

- Conditions météorologiques défavorables ;
- Portes fermées ou codes d'entrée modifiés sans préavis ;
- Oublis humains.

Cependant, JCB Distribution garantit que la distribution globale est effectuée conformément aux instructions fournies par le client dans les limites raisonnables.

Article 8 : Propriété intellectuelle

Tous les documents fournis par JCB Distribution restent la propriété de l'entreprise, sauf accord contraire précisé par écrit.

Article 9 : Litiges

Tout litige relatif aux présentes CG sera soumis à la juridiction compétente dans le canton de Vaud, Suisse.

Article 10 : Modification des CG

JCB Distribution se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment. Les modifications seront notifiées au client avant leur entrée en vigueur.

Article 11 : Droit applicable

Les présentes CG sont régies par le droit suisse.